

AFFAIRE N° 21. - Location par la Commune de l'immeuble MUNG MING TECK à Saint-François à raison de 10.000 Frs par mois.

Monsieur BOURHIS donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale ayant mis à la disposition de la Commune de Saint-Denis deux aides familiales pour la section spéciale de Saint-François, il a fallu trouver une maison suffisamment grande pour les loger et leur permettre également de recevoir les personnes venues les consulter.

La Commune a pu mettre à leur disposition une maison de quatre pièces avec cuisine et salle de bain pour le prix de Dix Mille francs par mois depuis le 1er Avril 1966.

Il s'agit d'une location simple concernant un immeuble appartenant à Monsieur MUNG MING TECK, commerçant à Saint-François.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir ratifier cette décision.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 932 article 630 du budget primitif 1966.

Adopté à l'unanimité. *Approuvé St Denis le 11 juin 1966*
p. le Préfet absent en mission
Le Secrétaire Général.
Signé : J. Luchard